

Règlement Gaztelaia Trail

Samedi 21 février 2026

Présentation : Pour cette 2ème édition, le Gaztelaia Trail revient sur les hauteurs de Chéraute. Organisé par l'association des parents d'élèves de l'école Gaztelaia, cet événement vous permettra de découvrir notre commune grâce à plusieurs parcours.

Plusieurs parcours sont proposés :

- trail de 11 km avec 500m de dénivelé positif
- trail de 21 km avec 1000m de dénivelé positif
- marche de 8km avec 350m de dénivelé positif
- 2 parcours enfants au village de Chéraute

Tous les bénéfices de cette course serviront à financer des sorties scolaires pour nos enfants de l'école Gaztelaia.

Article 1 : Présentation des parcours

La date de cette 2ème édition est fixée au samedi 21 Février 2026. Les départs se feront au niveau de l'école Gaztelaia située au cœur du village de Chéraute.

- 9h15 : départ course de 21 km avec 1000D+
- 10h : départ course 11 km 500D+
- 10h05 : départ de la randonnée (non chronométrée)
- 11h30 : départ de la course des enfants (non chronométrée)

□ Course 1 : 1 tour de village 650 m pour les enfants nés entre 2015 et 2022

□ Course 2 : 2 tours de village 1300m pour les enfants nés avant 2015.

Article 2 : Catégories

Les courses sont ouvertes aux licenciés FFA, athlète loisir FFA, aux licenciés adhérents d'autres associations sportives mentionnant la notion de course à pied en compétition, ainsi qu'aux non licenciés, majeurs et mineurs.

Pour les non-licenciés, le certificat médical rédigé par un médecin n'est plus obligatoire. Il est remplacé par un certificat qui se nomme le Parcours Prévention Santé (PPS). L'attestation du PPS se fait en ligne sur le site : <https://pps.athle.fr/> . Il sera nécessaire pour s'inscrire en ligne aux différentes courses.

La course de 11 km est ouverte aux catégories de cadets à vétérans.

La course de 21 km est ouverte aux catégories de juniors à vétérans.

Les courses enfants ne sont pas chronométrées.

Les randonneurs ne sont pas tenus de présenter un certificat médical (ou PPS).

Article 3 : Trail responsable

Les organisateurs du trail souhaitent que la nature soit respectée. Les parcours traversent les hauteurs de Chéraute. Ce trail peut être organisé grâce à de nombreux propriétaires chérautains qui nous ont autorisé à traverser leurs parcelles. Les participants s'engagent à ne laisser aucun déchet sur le parcours. Pensez aux gobelets réutilisables pour les zones de ravitaillement. Les organisateurs s'engagent également à laisser le parcours en état après la course.

Article 4 : Modalités d'inscription

Les inscriptions pour les courses des 11 km, 21 km et marche de 8km se feront en ligne sur le site : <https://pyreneeschrono.fr> . Cet organisme gèrera le chronométrage des courses.

Les inscriptions en ligne seront clôturées la veille de la course, le vendredi 20 février 2026 à 20h. Il sera toutefois possible de s'inscrire le jour même 15 min avant le départ dans la limite des places disponibles.

Les tarifs sont les suivants :

- 10 euros pour la marche de 8 km.
- 12 euros pour la course de 11 km.
- 20 euros pour la course de 21 km.
- Gratuit pour le parcours enfants avec une surprise.

Les inscriptions pour les courses enfants se feront sur place le jour même, avec une autorisation parentale à remplir.

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs participants aux courses chronométrées, en plus du PPS. L'âge minimum requis pour le 11 km est de 15 ans, pour le 21 km de 18 ans.

Le retrait des dossards pourra s'effectuer la veille de la course le vendredi 20 février à la salle polyvalente de Chéraute (en face de l'école Gaztelaia) de 17h à 20h où une permanence sera assurée, ainsi que le matin de la course à partir de 7h30. Les places sont limitées à 200 dossards pour le 11 km, 300 dossards pour le 21 km , pas de limite pour la randonnée/marche.

Il sera possible d'effectuer un changement de dossard jusqu'à la clôture des inscriptions en ligne.

Les remboursements de dossards pourront s'effectuer 15 jours avant la clôture des inscriptions sur présentation d'un justificatif.

Les départs de la course se feront au niveau de l'école Gaztelaia.

L'intégralité des bénéfices de la course et de la buvette-restauration seront reversés à l'association des parents d'élèves pour financer sorties et activités pour les enfants.

L'organisateur s'engage à rembourser les participants en cas d'annulation du trail (hors frais de dossier).

Article 5 : Barrière horaire

Nouveauté cette année, des barrières horaires jalonnent la course. Les coureurs ne rejoignant pas ces points de contrôle dans les temps impartis se verront disqualifiés et devront rendre immédiatement leur dossard et puce. L'organisation assurera leur rapatriement.

Course	Lieu	Km	Temps impartis
Trail 21 km	Ravitaillement 1	5 km	1h30
Trail 21 km	Ravitaillement 3	15 km	3h00
Trail 11 km	Ravitaillement 1	5 km	1h30

Article 6 : Récompenses

Les 3 premiers hommes et femmes de chaque course seront récompensés sur le podium.

Article 7 : Sécurité

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance pour ce trail. Pour les licenciés, l'assurance est comprise dans la licence. Il incombe à tous les participants d'être couvert par une assurance personnelle.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance physique, technique ou due au non-respect du code de la route. Il appartient aux coureurs de porter assistance à toute personne en danger.

Une équipe médicale composée d'un médecin et d'un infirmier assurera la sécurité de la course. Un véhicule tout terrain sera mis à disposition de l'équipe médicale afin d'accéder aux éventuelles victimes. Le centre de secours de Mauléon-Licharre se

situé à 10km de la course. Le parcours est accessible et des liaisons radios et téléphoniques permettront de communiquer sur tout le parcours.

En cas d'abandon, le coureur s'engage à prévenir l'organisation le plus rapidement possible.

Article 8 : Droit à l'image

En s'inscrivant, les coureurs acceptent que leur image soit acceptée dans diverses communications de l'épreuve s'il y en avait. Si toutefois ce n'est pas le cas, merci de nous le signaler.

Article 9 : Dopage

Les concurrents s'engagent au respect de l'interdiction du dopage comme prévu par la loi.

Article 10 : Règlement

Les participants, en s'inscrivant à cet événement, s'engagent au respect du présent règlement.

Informations diverses

Pour toutes questions relatives à l'organisation, contacter Peio Berrogain au 06.84.15.36.99.

Buvette et restauration seront également prévus tout au long de la journée.

Ravitaillements :

- Pour le 11 km : 1 ravitaillement solide et liquide vers le 5-6^{ème} km.
- Pour le 21 km : 3 ravitaillements solide et liquide vers les 5^{ème}, 10^{ème} et 16^{ème} km.

Il incombe à chaque participant de prévoir également réserve personnelle de solide et liquide sur lui.

Matériel recommandé : à adapter selon la météo du jour : casquettes, vêtements de pluie, réserve d'eau, téléphone portable.

Sanitaires :

Douches et toilettes seront accessibles aux participants à la salle polyvalente de Chéraute. Possibilité de laisser affaires personnelles dans cette salle (non surveillée).

Résultats :

La publication des résultats est assurée par Pyrénées Chrono.

Les dossards sont équipés d'une puce qu'il faudra remettre sur la ligne d'arrivée.

Prévoir épingles à nourrices ou porte-dossards afin d'accrocher de manière visible le dossard.

Le Bureau Hegoa